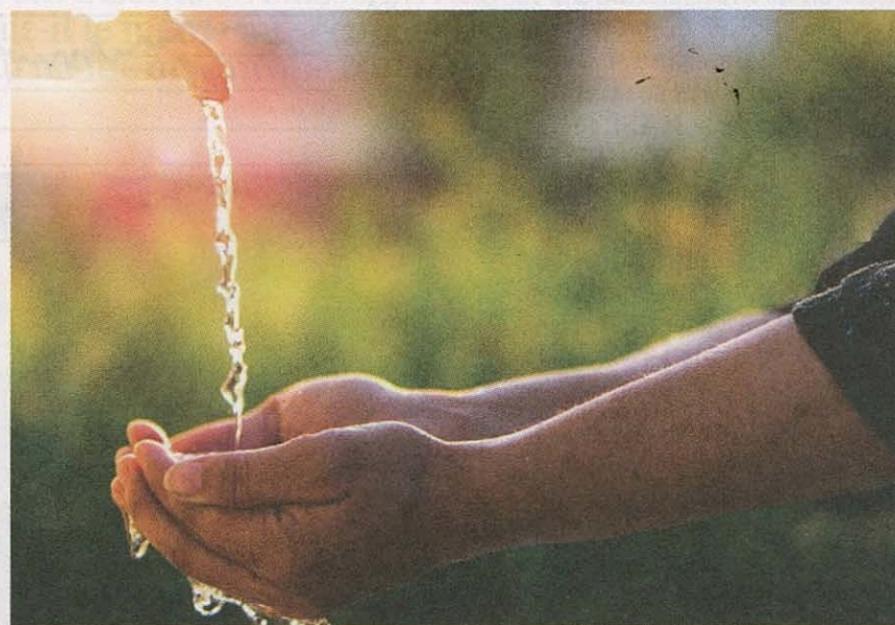


Fès. 400 MDH pour l'eau potable

La Régie autonome de distribution d'eau et d'électricité de Fès (RADEEF) a réalisé, entre 2014 et 2019, plusieurs projets d'alimentation en eau potable, totalisant quelque 400 millions de DH.

Mehdi idrissi
m.idrissi@leseco.ma

Entre 2014 et 2019 la Régie autonome de distribution d'eau et d'électricité de Fès (RADEEF) a réalisé plusieurs projets d'alimentation en eau potable, totalisant quelque 400 millions de DH. Dans son bilan de réalisation présentée récemment lors d'une réunion au siège de la wilaya de Fès, l'état des lieux de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement au niveau de la préfecture de Fès, relève que la productivité du réseau, qui était à hauteur de 60% entre 2007 et 2014, a été renforcée de manière considérable depuis 2015 et ce, grâce au programme complémentaire comprenant à la fois les volets techniques et commerciaux. Les responsables de la RADEEF ont précisé que les différents projets s'inscrivent en droite ligne du plan directeur de la régie. En effet, les opérations réalisées concernent la construction et la restauration des réservoirs pour le renforcement de l'alimentation en eau, l'extension et le renouvellement des réseaux, ainsi que l'amélioration de leur productivité. Le côté technique consiste en le suivi de la facturation et le renouvellement de 150.000 compteurs. S'agissant du volet de l'assainissement, la RADEEF a lancé dernièrement son plan directeur d'assainissement, dont l'objectif est d'accompagner la ville en termes



d'expansion urbaine. Financé dans le cadre du programme national d'assainissement (PNA), ce plan vise principalement la réhabilitation des collecteurs de la ville. Dans ce cadre, l'agence intervient avec des techniques qui minimisent le terrassement et la gêne de la population, et ce, par le recours à une réhabilitation de l'intérieur sans avoir à creuser, ce qui permet une meilleure étanchéité et préserve la durée de vie des collecteurs. Il faut préciser que la RADEEF n'a pris en charge l'assainissement de la ville de Fès qu'en 1996, ce qui explique le retard considérable en matière d'infrastructure et qui a nécessité l'élaboration d'un programme de mise à niveau qui a coûté à l'agence près de 740 MDH entre 1996 et 2016. Il faut noter que le réseau d'as-

sainissement de la ville de Fès accueille plus de 155.000 m³ par jour, équivalents à 60 millions de m³ par an. Concernant le réseau de l'ancienne médina qui était



La SDL de l'éclairage public de la ville sera gérée en partenariat par le secteur privé et la commune Fès, les responsabilités de la RADEEF s'étant amoindries.

plus vétuste, il faut rappeler que l'agence a effectué une action commune pour le réseau d'eau et l'assainissement et qui s'est traduite par le remplacement de 90% du réseau. Il faut noter que la régie établit chaque année un budget annuel et un budget prévisionnel dit quinquennal, qui sont axés sur trois volets, à savoir, les travaux d'infrastructure, la distribution (changement des canaux de conduite, renforcement des réseaux, mise à niveau des regards) et les travaux de branchement et d'extension. Concernant le volet électricité et en attendant le lancement effectif des travaux de la SDL de l'éclairage public de la ville qui sera gérée en partenariat entre le secteur privé et la commune Fès, les responsabilités de la RADEEF seront rétrécies de manière considérable, surtout en ce qui concerne le volet de l'éclairage public. En effet, le contrat signé avec la commune de Fès pour une durée de 15 ans engage l'entreprise à investir plus de 365,7 MDH, dont 32% seront financés par les fonds propres du groupe, soit environ 85 MDH. Pour ce programme d'investissement, le groupe s'engage sur le renouvellement de 66.312 lampes par des LED, 8.090 candélabres, 210 convertisseurs de courant électrique, 35.000 mètres linéaires de câbles aériens et 92.000 de câbles souterrains. La société aura aussi pour obligation d'assurer un taux de disponibilité d'environ 97% (50% actuellement) et une baisse de la consommation annuelle d'environ 60%, ce qui permettra d'économiser 32 MDH chaque année après la date de la mise en place de la SDL. ●